

Vie politique

Guénange : les migrants sont partis, les assistantes sociales aussi

Après avoir passé l'hiver à l'abri, les migrants ont quitté les locaux de l'ancienne école du Bois. Au centre social voisin, les assistantes sociales ont aussi levé le camp. Mais pas pour les mêmes raisons.

Vu 76 fois

Le 08/06/2018 à 05:00



Photo HD L'ancienne école du Bois est aujourd'hui vide. Sa réhabilitation débutera avant la fin de l'année. En septembre 2020, un multi-accueil intercommunal y sera installé.

Photo Armand FLOHR

Ils sont arrivés du jour au lendemain, début décembre, après que l'État a réquisitionné en urgence les locaux de l'ancienne école du Bois. Le 31 mai, après une prolongation d'un mois, les migrants hébergés à Guénange ont pris une autre direction. Ou plutôt des directions diverses : centres d'hébergements en Moselle mais aussi ailleurs, dans le Grand Est.

En réalité, les familles ont quitté Guénange par vagues successives. Discrètement. Les dernières ont libéré les locaux il y a une poignée de jours. Leur avenir sera déterminé par l'obtention de leur demande de droit d'asile. Ou pas.

Le maire, Jean-Pierre La Vaullée, estime que la commune a rempli sa part du contrat. « Il nous reste encore à faire un état des lieux de sortie. Ensuite, je signerai une convention de mise à disposition du bâtiment avec l'Arc mosellan. Je rappelle que nous avons décidé de réhabiliter ces locaux pour accueillir le multi-accueil intercommunal ». Des travaux préparatoires pourraient débuter avant la fin de l'année. L'ouverture de la nouvelle structure est attendue pour la rentrée 2020.

Voilà pour le premier point abordé lors du dernier conseil municipal.

L'addition inattendue

L'autre sujet qui a pas mal fait causer au conseil, concerne un autre déménagement : celui des assistantes sociales du Département. Sauf que là, la commune n'a pas applaudi des deux mains d'emblée. C'est logique : en 2000, la commune a contracté un prêt afin d'aménager des locaux (206 m²) pour accueillir les services d'aide sociale du Département de la Moselle. À la demande de ce dernier, soit dit en passant. Le loyer reversé couvre les annuités d'emprunt. Tout roule jusqu'en fin d'année, lorsque le conseil départemental fait savoir qu'il va rapatrier ses agents à Yutz. Sans compensation. Alors que l'emprunt ne s'achèvera qu'en 2022 ! Ambiance.

« Nous avons fini par trouver un compromis, concède le maire. Le Département continue de louer un bureau de 45 m² où des permanences auront lieu ». Cela rapportera 6 341 € au lieu des 30 198€ nécessaires pour couvrir les mensualités d'emprunt. En fin de compte, la commune y sera de sa pomme pour 15 000 €. Quand même.

Chasse : le tir de nuit discuté

Le seul point qui a été contesté par l'opposition concerne le tir de la nuit du sanglier. Gérard Caillet, déjà opposé à la chasse, ne souhaite pas que les riverains soient dérangés par les tirs nocturnes, un accord a été cependant voté avec une courte majorité (14 pour et 11 contre) pour un an renouvelable.

C.F avec A.J